



DELIBERATION n° 2025-01-CS-16

Fonds Européens

Défi Foyers à Alimentation Positive

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 20 janvier 2025

Date de la convocation : 14 janvier 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 20 janvier 2025 à 18 heures, au Foyer municipal – Commune de Montpon-Ménéstérol, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

Nom du Délégué		Nom du Délégué		Nom du Délégué	
1	AYMARD Robert	12	ELIZABETH Georges	22	MAZIERE Dominique
2	BASTIER Dominique	13	FOUCHIER Nils	23	MELOTTI Marc
3	BIDAUD Yannick	14	GASCHARD Dominique	24	MOTARD Gilles
4	BOURGEOIS Richard	15	JAUBERTIE Pierre	25	NOYER Jean-Luc
5	CHAUSSADE Jean-Claude	16	KERGOAT Marie-Claude	26	OLLIVIER Alain
6	COUSTILLAS Samuel	17	LECONTE Dominique	27	PERLUMIERE Philippe
7	COUZON Ghislaine	18	LEGAY Emmanuel	28	PERPEROT Philippe
8	CROUZILLE Pierre-André	19	LOTTERIE Jean-Paul	29	RANOUX Jacques
9	DENIS Claude	20	MAGNE Jean-Michel	30	VEYSSIERE Marie-Rose
10	DOYOTTE Paulette	21	MARCHAND Didier	31	VILLESUZANNE Daniel
11	DURANT Serge				

51 Membres en exercices

31 Membres présents

20 Membres absents

Objet : Fonds Européens – Défi Foyer à Alimentation Positive

AR Prefecture

024-200060697-20250120-2025_01_CS_16-DE
Reçu le 30/01/2025

En 2023, le Pays a mené le premier Défi Foyers à Alimentation Positive du Département. Cette action est directement liée au volet sensibilisation du Projet Alimentaire Territorial Isle en Périgord.

Ce défi a pour objectif de démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire.

La demande de subvention européenne pour la réalisation du Défi Foyers à Alimentation Positive, se présente ainsi :

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant en €	Origine	Taux	Montant en €
Défi Foyers à Alimentation Positive	19 952.42	Europe – FEADER LEADER	80	15 961.94
		Pays de l'Isle en Périgord Autofinancement	20	3 990.48
Total dépenses	19 952.42	Total recettes	100 %	19 952.42

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'approuver** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à solliciter l'octroi en 2025 de subventions de FEADER-LEADER à hauteur de 15 961.94 €,
- **De s'engager** à compenser les financements publics qui n'auront pas été obtenus auprès des financeurs sollicités, avec son autofinancement, pour atteindre le taux maximal d'aide public,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à cette demande.

Voix pour : 31

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Périgueux,
Le 21 janvier 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Syndicat Mixte
Emmanuel LEGAY



Le Secrétaire de séance
Nils FOUCHIER



AR Prefecture

024-200060697-20250120-2025_01_CS_16-DE
Reçu le 30/01/2025